

FONDS NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER « FONER »

Rapport des commissaires aux comptes
sur les états financiers de l'exercice
clos le 31 décembre 2022

Le 22 août 2024

Aux membres du Conseil d'administration
Fonds National d'Entretien Routier
« FONER »
Kinshasa/Gombe
République Démocratique du Congo

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Gouvernement de la République à la suite de notre désignation par le Décret n° 14/006 du 27 février 2014 portant nomination des commissaires aux comptes du Fonds National d'Entretien Routier, en sigle « FONER », nous présentons notre rapport relatif aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 sur :

- l'audit des états financiers annuels du FONER, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les informations et vérifications spécifiques prévues par la loi.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du FONER, exprimés en franc congolais, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des problèmes soulevés dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers annuels ci-joints donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FONER à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion avec réserves

1. Au 31 décembre 2022, les soldes des comptes des agences routières CDF 9.180.801.104 dont CDF 6.335.632.241 de l'exercice 2021 et la quote-part travaux d'intérêt national CDF 523.199.868.209 dont CDF 379.385.590.696 pour l'exercice 2021 n'ont pas été analysés afin de faire ressortir uniquement les transactions en suspens.

En l'absence de réconciliations avec les tiers ainsi que leur réponse à la demande de confirmation de soldes, nous n'avons pas pu mettre en œuvre des procédures alternatives nécessaires afin de nous prononcer sur l'exactitude de ces soldes.

2. Nos travaux ont mis en exergue un écart de trésorerie négatif de CDF 236.469.048.960 dégagé entre la redevance à affecter de CDF 523.199.868.209 augmentée de 5% FONER comptabilisés dans le chiffre d'affaires CDF 17.382.833.117 sans oublier les travaux d'entretien de l'exercice 2022 en produits CDF 172.670.932.634 et leurs contreparties à l'actif comptabilisées comme créances détenues sur les redevables (CDF 112.915.159.080) et la trésorerie (comptes bancaires, institutions financières et caisses de CDF 191.198.493.286) augmentées des travaux d'entretien CDF 172.670.932.634 en charges.
Cet écart est en partie justifié par les prêts FONER à l'État d'un montant de CDF 163.994.870.393 et l'utilisation des ressources FONER au-delà de 5% alloués (12,6%) par le Législateur soit CDF 23.784.878.474 (investissements FONER 2022 non autorisés CDF 2.653.951.107 et fonctionnement FONER non autorisé 2022 CDF 21.130.927.367) laissant un solde à justifier de CDF 48.689.300.094.
3. Les autres dettes comprennent un montant de CDF 347.656.662.337 représentant la redevance perçue par le FONER en 2022 dont l'exhaustivité n'a pas été démontrée.
Nous n'avons pas pu mettre en œuvre des procédures alternatives afin de nous prononcer sur ce solde.
4. Le FONER applique la méthode actuarielle pour l'évaluation des engagements à la retraite. Au cours de l'exercice comptable 2022, le FONER a procédé au changement de méthodes en appliquant une méthode simplifiée qui fait abstraction des hypothèses démographiques et financières notamment la probabilité de décès avant l'âge de départ en retraite, la croissance des rémunérations et le taux d'actualisation.

Nous avons constaté que le FONER a changé de méthodes sans détermination de l'estimation de l'effet rétrospectif de ce changement dans les états financiers.

5. Le Manuel d'Opérations de l'Entretien Routier en République Démocratique du Congo recommande, au plus-tard le 30 juin de l'exercice qui suit celui de la réalisation de ces travaux financés, l'organisation des audits techniques et financiers sur la qualité et la quantité des travaux financés à travers le territoire national. Ces audits techniques et financiers permettent de disposer d'informations objectives sur la qualité et la quantité de l'ensemble des travaux et de s'assurer que les dépenses engagées sont en adéquation avec leur exécution physique.

Au cours de l'exercice 2022, les travaux financés et exécutés par l'Office des Routes, l'Office des Voiries et Drainage et l'Office des Voies de Desserte Agricole dont le solde s'élève à CDF 172.670.932.634 ne sont pas justifiés par des audits techniques et financiers, et par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de corroborer les informations renseignées dans les livres du FONER aux informations objectives qui devraient être préparées et présentées à l'issue des audits effectués par des indépendants qui sont en cours d'exécution à la date de ce rapport.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers sur les prêts octroyés à l'État en violation de la loi.

Les ressources du FONER sont inscrites au budget du Pouvoir Central dans un compte d'affectation spéciale, elles sont pré-affectées et ne peuvent être utilisées que pour l'entretien routier. La note 4 renseigne un montant de CDF 163.994.870.393 représentant des prêts octroyés à l'État.

Nous relevons également le montant de CDF 19.187.373.047 payé, sur instruction de Monsieur l'Inspecteur Général des Finances dans sa lettre n° 0872/PR/IGF/IG-CS/JAK/NMM/2022 du 26 mai 2022, au Programme National de Réhabilitation des Voiries (travaux voiries de Goma et Bukavu/SOCOC) qui sort du cadre légal du FONER.

Ces paiements ne se conforment pas aux dispositions pertinentes de l'article 63 de la loi n° 11/011 du 13 juillet 2011 relative aux Finances Publiques.

Il en est de même des paiements effectués en faveur de l'Inspection Générale des Finances de CDF 1.953.348.556 représentant les commissions de 10% versées à cette dernière pour son assistance dans le recouvrement des créances du FONER.

Autre point

Ce rapport est daté du 22 août 2024 alors que nos procédures d'audit avaient été achevées depuis le 10 novembre 2023. Cette nouvelle date est justifiée par les modifications apportées sur les états financiers.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), conformément aux prescriptions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et celles qui encadrent le commissariat aux comptes. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds National d'Entretien Routier conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA précité, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la Direction générale du Fonds National d'Entretien Routier, mais non encore arrêtés par le Conseil d'administration à la date de ce rapport.

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre l'entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et GIE.

De manière plus détaillée :

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édictées par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de l'entité afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du FONER. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la Direction, le cas échéant, au Conseil d'administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la Direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établit ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs.

En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous devons signaler à la plus prochaine réunion du Conseil d'administration, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au Ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

II. Informations et vérifications spécifiques prévues par la loi

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport sur ces états financiers annuels), et des autres informations.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur celles-ci.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, l'article 37 alinéa 2 du Décret n° 08/27 du 24 décembre 2008 stipule que les états financiers et le rapport de gestion du Conseil d'administration sont mis à la disposition du Collège des commissaires aux comptes au plus tard le 31 mars de l'année qui suit celle à laquelle ils se rapportent.

Nous n'avons pas obtenu le rapport de gestion du Conseil d'Administration du FONER sur l'exercice 2022, et par conséquent nous n'avons pas été en mesure de vérifier sa sincérité et sa concordance avec les états financiers 2022 qui sont présentés en franc congolais.

Les commissaires aux comptes

MBUMBA MBUDI Joseph
Expert Comptable Agréé ONEC
EC/17.00.300

Joseph MBUMBA MBUDI
Expert-comptable agréé ONEC n° EC/17.00300

Cyprien BONGULUMATA LOKELE
Expert-Comptable
ONEC N°EC/16.00050
Commissaire aux Comptes Agréé BCC

Cyprien BONGULUMATA LOKELE
Expert-comptable agréé ONEC n° EC/16.00050

Le 22 août 2024

ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2022

FONDS NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER
« FONER »

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2022

1. CADRE JURIDIQUE

1.1. Statut juridique

Le Fonds National d'Entretien Routier est un établissement public à caractère administratif et financier doté de la personnalité juridique. Il est régi par les dispositions des lois n° 08/006-A du 7 juillet 2008 portant création du FONER et du Décret n° 08/27 du 24 décembre 2008 portant création et statuts d'un établissement public dénommé « Fonds National d'Entretien Routier »

1.2. Capital du FONER

Le capital du Fonds National d'Entretien Routier est représenté par une dotation initiale du Gouvernement congolais.

1.3. Objet et missions légales

L'article 3 de la loi n° 08/006-A du 7 juillet 2008 définit l'objet du FONER comme suit :

- La collecte des ressources financières ;
- Le financement de l'entretien et la protection des routes d'intérêt national ;
- Le financement de l'entretien et la protection de la voirie urbaine d'intérêt national ;
- L'affectation de la quotité réservée aux provinces en vue de l'entretien et de la protection des routes et voiries d'intérêt provincial et local.

L'article 3 du Décret n° 08/27 du 24 décembre 2008, quant à lui indique que le FONER accomplit les missions suivantes :

- L'exécution des études de toute nature et plus particulièrement les études techniques, économiques et environnementales préalables à l'établissement d'un programme d'entretien routier ;
- L'exécution des travaux d'entretien courant et d'entretien périodique du réseau routier prioritaire national, urbain et rural y compris les bacs, les ouvrages d'arts routiers ainsi que les autres infrastructures s'y rapportant dont les voiries et l'assainissement ;
- La construction, le fonctionnement et la maintenance des stations de pesage et des postes de péage, des barrières de pluie et de tous les autres dispositifs de contrôle pour le bon usage du patrimoine routier ;
- L'exécution des actions des maîtres d'œuvres commis à l'entretien et à la protection du patrimoine routier, notamment :
 - Les campagnes de sensibilisation de la population,
 - L'inspection du réseau,
 - L'établissement des contrats d'entretien routier,
 - Le contrôle qualitatif et quantitatif des travaux d'entretien routier.
- La promotion des opérations destinées à améliorer l'entretien et la conservation du patrimoine routier.

1.4. Structure d'organisation

- (1) Le Conseil d'administration : organe suprême qui a les pouvoirs les plus étendus pour concevoir, orienter sa politique et en contrôler la gestion.
Il est présidé par un Président.
- (2) La Direction générale : organe de gestion courante du FONER.
- (3) Le contrôle des opérations financières du FONER est exercé par un collège de deux commissaires aux comptes nommés par Décret du Premier Ministre pour un mandat de cinq ans non renouvelables.

1.5. Régime fiscal

Conformément à ses statuts, le FONER est exempté de tous les impôts et taxes. Il est, cependant, assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée entrée en application au 1^{er} janvier 2012 suivant l'ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

2. RESUME DES PRINCIPALES DISPOSITIONS LEGALES, PRINCIPES COMPTABLES ET REGLES D'EVALUATION

2.1. Dispositions légales sur les états financiers

L'exercice financier du FONER commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Les opérations financières du FONER sont soumises aux règles de la comptabilité générale du Plan comptable de la République Démocratique du Congo.

Les états financiers et le rapport du Conseil d'administration sont mis à la disposition du collège des commissaires aux comptes au plus tard le 31 mars de l'année qui suit celle à laquelle ils se rapportent. Les mêmes documents sont transmis avec le rapport des commissaires aux comptes aux autorités de tutelle et au Premier Ministre au plus tard le 30 avril de la même année.

2.2. Principales méthodes comptables et règles d'évaluation

Les principales méthodes comptables et règles d'évaluation adoptées par le FONER sont les suivantes :

a. Ressources et travaux financés

Les textes légaux organisant les activités du FONER recommandent la comptabilisation des ressources et des travaux financés comme suit :

- La quote-part de 5% des ressources du FONER est allouée à son fonctionnement et enregistrée en produit pour couvrir l'ensemble de ses charges ;
- La quote-part de 95% est destinée au financement des travaux et est comptabilisée parmi les comptes de régularisation et neutralisée au fur et à mesure des financements dans les comptes des produits ;
- Les travaux financés sont enregistrés parmi les charges techniques.

b. Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées en comptabilité à leur coût direct d'acquisition ou à leur valeur d'apport, diminuées des amortissements calculés selon la méthode linéaire sur toute la durée de vie estimée comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Taux en %</u>
Matériels de transport	25
Matériels informatiques	33,34
Matériels et mobiliers de bureau	20
Autres matériels	20
Bâtiments	4

Les valeurs brutes et les amortissements cumulés au 31 décembre de chaque année sont réévalués, conformément à l'Ordonnance-loi n°89-017 du 18 février 1989 portant réévaluation annuelle de l'actif immobilisé des entreprises, telle que modifiée et complétée à ce jour par l'Arrêté ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/1998 du 13 avril 1998, qui autorise la réévaluation des actifs immobilisés sur base des coefficients officiels fixés par Arrêté du Ministre des Finances.

c. Stocks de fournitures et autres consommables

Les stocks de fournitures et autres consommables de bureau sont directement pris en charge à l'achat. A la fin de l'exercice, les stocks non consommés sont inventoriés au magasin et sont repris en stock à leur coût direct d'achat.

d. Transactions en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées dans les livres du FONER en monnaie nationale au taux de change applicable par le système bancaire à la date de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en francs congolais au taux de change à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes de change provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

Les soldes de ces actifs et passifs au 31 décembre sont convertis au taux de change de clôture. Les gains et pertes de change non réalisés sont constatés dans des comptes d'écart de conversion actif ou passif selon le cas.

* * *
* *
*

BILAN

Modèle : 1

Période Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Site : 01

Bilan - Etat exprimé en Monnaie locale - CDF

Etat au 31/12/2022

Page 1/1

Réf.	Libellé	Note	Exercice 31/12/2022			Exercice 31/12/2021
			Brut	Amortissement	Net	Net
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	688 108 189,48	565 473 008,14	122 635 181,34	196 631 971,81
AE	Frais de développement et de prospection	3				
AF	Brevets , License , Logiciels et droits similaires		688 108 189,48	565 473 008,14	122 635 181,34	196 631 971,81
AH	Fonds commercial et droit au bail					
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		28 282 421 163,27	16 112 824 349,29	12 169 596 813,98	9 705 121 819,58
AJ	Terrains	3	203 362 519,02	20 844 669,48	182 517 849,54	169 275 800,58
AK	Bâtiments		12 188 628 034,56	5 034 133 843,81	7 154 494 190,75	6 748 631 324,95
AL	Aménagements Agencements et Installations		2 121 022 399,00	858 887 072,60	1 262 135 326,40	1 184 086 961,24
AM	Matériel, mobiliers et actifs biologiques		4 023 957 845,58	3 440 283 539,51	583 674 306,07	652 118 495,79
AN	Matériel de transport		9 745 450 365,11	6 758 675 223,89	2 986 775 141,22	951 009 237,02
AP	Avances et Acomptes versées sur Immobilisations		0,00		0,00	0,00
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	167 467 945 677,10	744 305 960,72	166 723 639 716,38	37 019 175 529,15
AR	Titres de participation					
AS	Autres immobilisations financières	4	167 467 945 677,10	744 305 960,72	166 723 639 716,38	37 019 175 529,15
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		196 438 475 029,85	17 422 603 318,15	179 015 871 711,70	46 920 929 320,54
BA	ACTIF CIRCULANT H A O		265 829 291,57	151 268 565,00	114 560 726,57	263 596 652,29
BB	STOCK ET ENCOURS		613 426 036,08	418 742 873,30	194 683 162,78	155 845 370,53
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		113 697 335 221,08	1 992 720 755,34	111 704 614 465,74	125 460 509 533,29
BH	Fournisseurs , avances versées		473 755 053,86	419 731 079,23	54 023 974,63	422 605 772,84
BI	Clients					
BJ	Autres créances	8	113 223 580 167,22	1 572 989 676,11	111 650 590 491,11	125 037 903 760,45
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		114 576 590 548,73	2 562 732 193,64	112 013 858 355,09	125 879 951 556,11
BQ	Titre de placement					
BR	Valeur à encaisser					
BS	Banques, chèques postaux caisse et assimilés	11	191 198 493 285,60	18 232 522 933,34	172 965 970 352,26	132 876 742 225,67
BT	TOTAL TRESORERIE - ACTIF		191 198 493 285,60	18 232 522 933,34	172 965 970 352,26	132 876 742 225,67
BU	Ecart de conversion ACTIF	12	645 193 244,29		645 193 244,29	633 761 549,64
TOTAL ACTIF			502 858 752 108,46	33 451 451 451,13	464 640 893 663,34	306 311 384 651,96

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

BILAN

Modèle : 1

Période Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Site : 01

Bilan - Etat exprimé en Monnaie locale - CDF

Etat au 31/12/2022

Page 1/1

Réf.	Libellé	Note	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
CA	Capital	13	314 572 500,00	314 572 500,00
CB	Apporteurs capital non appelé (-)			
CD	Primes liées au capital social			
CE	Ecart de réévaluation	3E	7 853 519 484,35	6 370 495 769,51
CF	Réserves indisponibles			
CG	Réserves libres			
CH	Report à nouveau	14	-103 821 250 732,04	-88 759 036 575,62
CJ	Résultat net de l'exercice	14	-24 937 217 531,21	-15 062 624 156,42
CL	Subvention d investissement	15	8 836 864 395,36	1 876 920 352,86
CM	Provisions règlementées			
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		-111 753 511 883,54	-95 259 672 109,67
DA	Emprunts et dettes financières diverses			
DB	Dettes de location acquisition			
DC	Provisions pour risques et charges	16	13 801 663 704,91	8 104 360 546,13
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		13 801 663 704,91	8 104 360 546,13
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES		-97 951 848 178,63	-87 155 311 563,54
DH	Dettes circulantes H A O	5	0,00	0,00
DI	Clients avances reçues			
DJ	Fournisseurs d 'exploitations	17	4 956 285 024,98	2 885 929 709,53
DK	Dettes fiscales et sociales		491 697 459,46	1 409 633 830,26
DM	Autres Dettes	19	554 068 859 898,72	386 668 162 994,36
DN	Provision pour risques à court terme	19	645 193 244,29	1 196 327 653,76
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		560 162 035 627,46	392 160 054 187,92
DQ	Banques , crédits d escomptes et de trésorerie			
DR	Banques établissements financiers crédit de trésorerie	20	15 619 589,69	12 441 435,46
DT	TOTAL TRESORERIE PASSIF		15 619 589,69	12 441 435,46
DU	Ecart de conversion Passif	12	2 415 086 624,81	1 294 200 592,12
	TOTAL PASSIF		464 640 893 663,34	306 311 384 651,96

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

Compte de résultat

Dénomination sociale de l'entreprise : FOns National d'Entretien Routier

Sigle usuel : FONER

Exercice clos le : -

Numéro d'Identificatif Fiscale:

Durée (en mois): 12

Réf	Libellés	Notes	Exercice au	Exercice au
			31/12/2022	31/12/2021
			NET	NET
TA	Ventes de Marchandises			
RA	Achats de marchandises			
RB	Variation de stock de marchandises			
XA	MARGE COMMERCIALE			
TB	Vente de Produits fabriqués			
TC	Travaux , services vendus			
TD	Produits accessoires			
XB	CHIFFRES D AFFAIRES			
TE	Production stockée			
TF	Production Immobilisée			
TG	Subvention d 'exploitation	21	17 382 833 116,86	20 111 171 684,73
TH	Autres produits	21	173 371 321 205,55	204 480 758 769,03
TI	Transferts de charges d'exploitation			
RC	Achat de matières premières et fournitures liées	6		
RD	Variation de stock de matières premières			
RE	Autres Achats	22	-1 075 603 980,42	-929 801 868,62
RF	Variations de stocks autres approvisionnement	6		
RG	Transports	23	-392 435 717,98	-256 060 722,86
RH	Services Extérieurs	24	-8 842 552 271,03	-7 361 650 926,28
RI	Impôts et Taxes	25	-3 637 454 701,67	-181 813 162,54
RJ	Autres charges	26	-175 801 722 390,73	-206 382 755 190,73
XC	VALEUR AJOUTEE		1 004 385 260,58	9 479 848 582,73
RK	Charges de personnel	27	-22 135 312 627,79	-16 180 195 900,45
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		-21 130 927 367,21	-6 700 347 317,72
TJ	Reprises amortissement , provisions , dépréciation	28	7 721 391 144,08	2 515 918 566,63
RL	Dotations amortissement, Provision et Dépréciation	3C&28	-1 547 407 347,04	-1 539 769 989,59
XE	RESULTAT D' EXPLOITATION		-14 956 943 570,17	-5 724 198 740,68
TK	Revenus financiers et assimilés	29	2 700 428 370,18	1 667 436 715,85
TL	Reprises provisions et dépréciation financières	28		
TM	Transfert de charges financières	12		
RM	Frais financiers et charges assimilés	29	-577 325 083,72	-4 108 440 544,45
RN	Dotations Provisions et Dépréciation financières	3C&28	-12 255 054 880,75	-6 300 709 757,28
XF	RESULTAT FINANCIER		-10 131 951 594,29	-8 741 713 585,88
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-25 088 895 164,46	-14 465 912 326,56
TN	Produits des cessions d 'immobilisations	3D		
TO	Autres Produits HAO	30	887 943 452,79	
RO	Valeur comptable des cessions immobilisation	3D		
RP	Autres charges HAO	30	-736 265 819,54	-596 711 829,86
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES		151 677 633,25	-596 711 829,86
RQ	Participations des travailleurs	30		
RS	Impôts sur le résultat			
XI	RESULTAT NET		-24 937 217 531,21	-15 062 624 156,42

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Fonds National d'Entretien Routier

Sigle usuel : FONER

Numéro d'Identification Fiscale :

Exercice clos le : -

Durée (en mois): 12

Réf.	Libellés	Notes	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
			Net	Net
ZA	TRESORERIE NETTE AU 1ER JANVIER		132 864 300 790,21	54 963 143 892,70
	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES			
FA	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)		-17 783 776 789,80	-8 177 238 015,22
FB	(-) Actif circulant HAO		-2 232 639,28	-115 711 307,28
FC	(-) Variation des stock		-93 083 358,35	67 960 203,49
FD	(-) Variation des créances		-13 324 732 293,67	28 546 082 264,34
FE	(+) Variation du passif circulant		169 674 001 881,70	148 473 295 039,05
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles		182 903 418 177,74	119 879 461 670,92
ZB	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		165 119 641 387,94	111 702 223 655,70
	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
FF	(-) Décaissements liés aux acquisitions immobilisations incorporelles		-87 412 451,62	-307 967 352,15
FG	(-) Décaissements liés aux acquisitions immobilisations corporelles		-2 367 449 384,51	-476 895 906,61
FH	(-) Décaissements liés aux acquisitions immobilisations financières		-135 980 708 580,89	-36 830 257 748,95
FI	(+) Encaissement liés aux cessions d immobilisations incorporelles et corporelles			
FJ	(+) Encaissements liés aux cessions immobilisations financières		6 441 624 958,93	1 937 133 896,66
ZC	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-131 993 945 458,09	-35 677 987 111,05
	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT DES CAPITAUX PROPRES			
FK	(+) Augmentations de capital par apports nouveaux			
FL	(+) Subventions d 'investissement reçues		6 959 944 042,50	1 876 920 352,86
FM	(-) Prélèvements sur la capital opér. reports et reserves hors reclassements et dividendes		410 000,00	0,00
FN	(-) Dividendes payées			
ZD	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES CAPITAUX PROPRES		6 960 354 042,50	1 876 920 352,86
	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT DES CAPITAUX ETRANGERS			
FO	(+) Emprunts			
FP	(+) Autres dettes financières			
FQ	(-) Remboursement des emprunts et autres dettes financières			
ZE	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES CAPITAUX ETRANGERS			
ZF	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENTS		6 960 354 042,50	1 876 920 352,86
ZG	VARIATION DE LA TRESORERIE DE LA PERIODE		40 086 049 972,35	77 901 156 897,51
ZH	TRESORERIE AU 31 DECEMBRE		172 950 350 762,56	132 864 300 790,21
	Solde comptable		172 950 350 762,56	132 864 300 790,21

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 1: DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/2

Libellé	NOTE	Montant brut	SURETES REELLES		
			Hypothèques	Nantissements	Gages et autres
Dettes financières et ressources assimilées:					
Emprunts obligataire convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunt et dettes des établissements de crédits					
Autres dettes financières					
*** TOTAL Dettes financières et ressources assimilées: ***					
Dettes de locations-acquisition:					
Dettes de crédit-bail immobilier					
Dettes de crédit-bail mobilier					
Dettes sur contrats de location-vente					
Dettes sur contrats de location acquisitions					
*** TOTAL Dettes de locations-acquisition: ***					
Dettes du passif circulant :					
Fournisseurs et comptes rattachés		4 956 285 025			
Clients					
Personnel		110 865 794			
Sécurité sociale et organismes sociaux		262 050 627			
Etat		118 781 038			
Organismes internationaux					
Associé et Groupe					
Créditeurs divers		556 483 946 524			
*** TOTAL Dettes du passif circulant : ***		561 931 929 008			
TOTAL (1) + (2) + (3)					
ENGAGEMENTS FINANCIERS			Engagements données	Engagements reçus	
Engagements consentis à des entités liées					
Primes de remboursement non échues					
Avals, cautions, garanties					
Hypothèques, nantissements, gages, autres					
Effets escomptés non échus					
Créances commerciales et professionnelles cédées					
Abandons de créances conditionnels					
TOTAL					

1. Fournisseurs et comptes rattachés comprennent des fournisseurs de service (CDF 1 589 907 164), bailleurs (CDF 733 601 855.20), Bureau Technique de Contrôle (CDF 2 550 512 882.35) et autres (CDF 82 263 123.44)

2. Sécurité sociale et organismes sociaux comprennent les cotisations de mois de décembre 2022 de CNSS, ONEM et INPP.

3. Etat comprend les soldes des IPR, IRL de décembre 2022.

4. Les créateurs divers sont constitués essentiellement de soldes de Quote part des redevances non affectés aux travaux (CDF 523 199 868 209.40), Quote part des redevances à percevoir (CDF 21 659 117 753.40), Agences Routières (CDF 9 180 801 104.37), des écarts de conversion Passif (CDF 2 415 086 624.81) et divers (CDF 29 072 831.54)

NOTE 1: DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Désignation entité : FONER

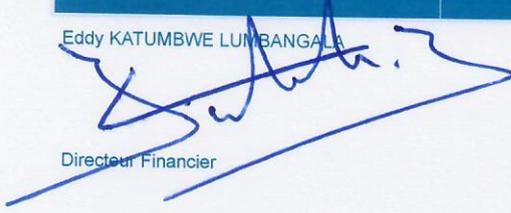
Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Libellé	NOTE	Montant brut	SURETES REELLES		
			Hypothèques	Nantissements	Gages et autres

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA



Directeur Financier

Pierre BUNDOKI NDONGALA



Directeur Général



NOTE 2 : INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

A - DECLARATION DE CONFORMITE AU SYSCOHADA

"Les états financiers ont été établis en conformité avec le système comptable OHADA et l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière, en particulier dans le respect :

- de l'hypothèse de continuité d'exploitation;
- du principe de la permanence des méthodes;
- du principe de l'indépendance des exercices."

B - REGLES ET METHODES COMPTABLES

"Les principales méthodes comptables applicables sont les suivantes :

1. Les transactions en monnaies étrangères :

Les transactions en monnaies étrangères, autre que le dollar américain, sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change provenant du règlement de ces transactions ou du solde des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat. Par contre, la conversion du solde de ces actifs et passifs à la date de clôture génère l'écart de conversion actif ou passif. L'écart de conversion actif est inscrit au compte de résultat sous la forme d'une dotation aux provisions.

2. Immobilisations corporelles

a) Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Chaque année, conformément à l'ordonnance-loi n° 89/017 du 18 février 1989 tel que modifiée et complétée à titre intérimaire par l'Arrêté Ministériel n° 017/CAB/MIN/FIN/98 du 13 avril 1998, les immobilisations sont réévaluées par l'application des coefficients de réévaluation publiés annuellement par le Ministère des Finances. Les augmentations dans la valeur comptable liées aux réévaluations sont créditées dans le compte "Ecart de réévaluation" inscrit dans la rubrique des capitaux propres.

b) Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculées sur les valeurs réévaluées sur une base linéaire selon la durée de vie estimée des biens.

3. Revenus

Les revenus sont reconnus en comptabilité lors de la constatation de la redevance carburant, lubrifiants et autres."

C - DEROGATION AUX POSTULATS ET CONVENTIONS COMPTABLES

Respect de tous les postulats et conventions comptables sans aucune dérogation.

D - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN, AU COMPTE DE RESULTAT ET AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Pas d'informations complémentaires relatives aux états financiers.

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Rierré BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 3A : IMMOBILISATION BRUTE

Désignation entité : FONER

Numéro d'identification :

Exercice clos le : 31/12/2022

Durée (en mois) : 12

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A		AUGMENTATIONS B			DIMINUTIONS C		D = A + B - C
	MONTANT BRUT A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Acquisitions Apports créations	Virements poste à poste	Suite à une réévaluation pratiquée au cours de	Cessions Cessions Hors service	Virements de poste à poste	MONTANT BRUT A LA CLOTURE DE	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Frais de recherche et de prospection								
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires	600 695 738	5 520 221	3 727 479	81 892 231	3 727 479		688 108 189	
Fonds commercial et droit au bail								
Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrans	179 751 651			23 610 868			203 362 519	
Bâtiments	10 764 107 895			1 424 520 139			12 188 628 035	
Installations et agencements	1 861 118 819	9 766 565		250 137 015			2 121 022 399	
Matériel	3 287 291 380	284 816 649		451 849 816			4 023 957 846	
Matériel de transport	6 578 112 042	2 354 497 673		1 013 630 507	200 789 856		9 745 450 365	
AVANCES ET ACOMPTES VERSEES SUR IMMOBILISATIONS								
Immobilisations incorporelles								
Immobilisations corporelles	0						0	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Titres de participations								
Autres immobilisations financières	37 928 862 055	134 076 222 038		1 904 486 542	6 441 624 959		167 467 945 677	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	61 199 939 582	136 730 823 145	3 727 479	5 150 127 118	6 646 142 295		196 438 475 030	

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA
 Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA
 Directeur Général

NOTE 3B : BIENS PRIS EN LOCATION ACQUISITION

Désignation entité : FONER

Numéro d'identification :

Exercice clos le : 31/12/2022

Durée (en mois) : 12

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	*DU CONTRAT	AUGMENTATIONS B				DIMINUTIONS C		D = A + B - C
		A MONTANT BRUT A L'OUVERTURE DE	Acquisitions Apports créations	Virements poste à poste	Suite à une réévaluation pratique au cours de	Cessions Sdsions Hors service	Virements de poste à poste	
SOUS-TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires								
Fonds commercial et droit au bail								
Autres immobilisations incorporelles								
SOUS-TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains								
Bâtiments								
Aménagements, agencements et installations								
Matériel, mobilier et actifs biologiques								
Matériel de transport								

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 3C : IMMOBILISATIONS (AMORTISSEMENTS)

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	B	C	D = A + B - C
	CUMULES A L'OUVERTURE DE	AUGMENTATIONS: DOTATIONS DE	DIMINUTIONS: Amortissements relatifs	CUMUL DES AMORTISSEMENTS A LA
IMMOBILISATION INCORPORELLES				
Frais de développement et de prospection				
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	404 063 766	161 409 242		565 473 008
Fonds commercial et droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous total IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	404 063 766	161 409 242		565 473 008
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains hors immeuble de placement	10 475 850	10 368 819		20 844 669
Bâtiments hors immeuble de placement	4 015 476 570	1 018 657 273		5 034 133 844
Aménagements, agencements et installations	677 031 858	181 855 214		858 887 073
Matériel, mobilier et actifs biologiques	2 635 172 885	805 160 196	49 542	3 440 283 540
Matériel de transport	5 627 102 805	1 317 872 846	186 300 427	6 758 675 224
Sous total IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 965 259 969	3 333 914 349	186 349 968	16 112 824 349
TOTAL GENERAL	13 369 323 735	3 495 323 591	186 349 968	16 678 297 357

Les augmentations de dotations comprennent les dotations de l'exercice (CDF 1.547.407.347.704) et les compléments aux amortissements de CDF 1.947.916.243.73.

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Financier

Directeur Général



NOTE 3D : IMMOBILISATIONS: PLUS-VALUES ET MOINS VALUE DE CESSION

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS PRATIQUES	VALEUR COMPTABLE NETTE	PRIX DE CESSION	PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE
SOUS-TOTAL IMMOBILISATION INCORPORELLES					
Frais de développement et de prospection					
Brevets, licences, logiciels et droits similaires					
Fonds commercial et droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
SOUS-TOTAL IMMOBILISATION CORPORELLES					
Terrains					
Bâtiments					
Aménagements, agencements et installations					
Matériel, mobilier et actifs biologiques					
Matériel de transport	186 083 856	186 083 856			
SOUS-TOTAL IMMOBILISATION FINANCIERE					
Titres de participations					
Autres immobilisations financières					

Régularisation sortie de la Jeep TOYOTA PRADO Noire, plaque 0183 AF 01, acquise en juillet 2010 et totalement amortie, suite à sa cession suivant l'acte de cession n° 002/FONER/DG/DAF/2020 du 11/06/2020

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 3E : INFORMATIONS SUR LES REEVALUATIONS EFFECTUEES PAR L'ENTITE

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Nature et date des réévaluations

Eléments réévalués par postes du bilan	Montants coûts historiques	Ecarts et provisions spéciales de réévaluation
Logiciels	600 695 738	75 862 111
Terrains	179 751 651	87 200 808
Bâtiments	10 764 107 895	5 381 909 020
Agencements et installations	1 861 118 819	810 380 491
Matériels	1 861 118 819	498 858 277
Matériels de transport	6 578 112 042	999 308 778
Total écarts de réévaluation		
Total provisions spéciales de réévaluation		
Méthode de réévaluation utilisée: légale		
Traitement fiscal de l'écart de réévaluation et des amortissements supplémentaires:		
Montant de l'écart incorporé au capital		

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 4: IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus
MONTANT BRUT					
Titres de participation					
Prêts et créances	442 753 010	523 033 357	-15,35		442 753 010
Prêt au personnel	2 638 617 368	2 614 051 639	0,94		2 638 617 368
Créances sur l'Etat	163 994 870 393	34 236 614 109	379,00		163 994 870 393
Titres immobilisés					
Dépôts et cautionnements	363 972 337	527 663 299	-31,02		363 972 337
Autres créances services publics	27 732 570	27 499 651	0,85		27 732 570
TOTAL MONTANT BRUT	167 467 945 677	37 928 862 055	341,53		167 467 945 677
MONTANT NET DE DEPRECIATION					
Dépréciations des titres de participations					
Dépréciations autres immobilisations	744 305 961	909 686 526	-18,18		744 305 961
TOTAL DEPRECIATION	744 305 961	909 686 526	-18,18		744 305 961
TOTAL NET DE DEPRECIATION	166 723 639 716	37 019 175 529	350,37		166 723 639 716

1. Prêts aux mandataires (CDF 442 753 009,62)

2. Prêts à l'Etat (CDF 163 994 870 392,89) concernent le financement des projets spéciaux & autres non éligibles au financement FONER pour la période (2020-2021). En ce qui concerne la période allant de 2009 à 2019, les dossiers (USD 154 193 701) ont été déposés à l' OGEDEP pour leur certification en tant que dettes publiques.

3. Les autres créances Services Publics sont constituées de prêts, non remboursés, que le FONER a accordés au Bureau d' Etudes et Aménagement Urbain (USD 13 750)

4. Les dépréciations des autres immobilisations de CDF 744 305 960,72 représentent des provisions constituées pour risque potentiel de non recouvrement sur des prêts au personnel (CDF 623 291.108,72) et la garantie versée auprès du bailleur SPI (CDF 121 014 852).

Liste des filiales et participation

Dénomination sociale	Localisation (Ville/pays)	Valeur d'acquisition	% détenu	Montant des capitaux propres des filiales	Résultat dernier exercice

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 5: ACTIF CIRCULANT ET DETTES CIRCULANTES HAO

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

ACTIF CIRCULANT HAO

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
MONTANT BRUT			
Créances sur cessions d'immobilisations			
Autres créances HAO	265 829 292	263 596 652	0,85
TOTAL MONTANT BRUT	265 829 292	263 596 652	0,85
Dépréciations des créances HAO	151 268 565		
MONTANT NET DEPRECIATION	114 560 727	263 596 652	-56,54

Les autres créances HAO sont essentiellement constituées de créances sur SODEWAS (2015) pour un montant de CDF 151 268 565 et PK MOTORS (2020) pour un montant de CDF 114 560 726.56.

DETTES CIRCULANTES HAO

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Fournisseurs d'investissements	0	0	
Fournisseurs d'investissements effets à payer			
Versements restant à effectuer sur titres de participation et titres immobilisés non libérés			
Autres dettes hors activités ordinaires	0	0	

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 6 : STOCKS ET ENCOURS

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
MONTANT BRUT			
Marchandises			
Matières première et fournitures liées			
Autres approvisionnements	613 426 036	520 342 678	17,89
Produits en-cours			
Services en-cours			
Produits finis			
Produits intermédiaires			
Stocks en -cours de routes, en consignation ou en dépôt			
MONTANT TOTAL BRUT	613 426 036	520 342 678	17,89
Dépréciations des stocks	418 742 873	364 497 307	14,88
MONTANT TOTAL NET DEPRECIATION	194 683 163	155 845 371	24,92

1. Les autres approvisionnements comprennent de différents stocks des fournitures (CDF 118 026 938.19) et des imprimés de valeur (CDF 495 399 097.89).

2. La dépréciation de stocks (CDF 418 742 873.30) est consécutive à la non exploitation de la majorité des postes de péage depuis avril 2020, à l'existence des anciens stocks non utilisables ainsi que des stocks des imprimés produits sur des axes de routes d'intérêt provincial. Elle est aussi liée à la mauvaise conservation de certains stocks d'imprimés et fournitures.

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 8 : AUTRES CREANCES

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Exercice N	Exercice N-1	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
BRUT AUTRES CREANCES						
Personnel	217 839 097	174 216 167	25,04		217 839 097	
Organismes sociaux						
Etat et collectivité publiques						
Organisations internationaux						
Apporteurs, associés et groupe						
Autres créances	113 005 741 070	126 436 677 269	-10,62		113 005 741 070	
Autres débiteurs divers						
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales						
Comptes de liaison charges et produits						
Comptes de liaison des sociétés en participation						
TOTAL BRUT AUTRES CREANCES	113 223 580 167	126 610 893 437	-10,57		113 223 580 167	
Dépréciations des autres créances	1 572 989 676	1 572 989 676			1 572 989 676	
TOTAL NET DEPRECIATION	111 650 590 491	125 037 903 760	-10,71		111 650 590 491	

1. Les autres créances sont constituées essentiellement des montants de redevances non encore versés par la CADECO (CDF 21 659 117 753.40), des redevables majors (CDF 84 172 640 161.08), Indépendants (CDF 6 399 702 603.54) et divers (CDF 774 280 551.88).

2. Les dépréciations des autres créances portent sur le risque de non recouvrement des créances sur certains indépendants depuis plusieurs années (CDF 1 572 989 676.11)

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 11 : DISPONIBILITES

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
BRUT DISPONIBILITES	172 965 970 352	132 876 742 226	30,17
Banques locales	157 434 444 992	117 512 846 368	33,97
Banques autres états région			
Banques, dépôt à terme			
Autres banques			
Banques intérêts courus			
Chèques postaux			
Autres établissements financiers	33 644 907 437	35 205 075 683	-4,43
Etablissements financiers intérêts courus			
Instruments de trésorerie			
Caisse	119 140 856	46 991 911	153,53
Caisse électronique mobile			
Régies d'avances et virements accreditifs			
TOTAL MONTANT BRUT DISPONIBILITES	191 198 493 286	152 764 913 962	25,16
Dépréciations	18 232 522 933	19 888 171 736	-8,32
TOTAL MONTANT NET DEPRECIATION	172 965 970 352	132 876 742 226	30,17

1. Les autres établissements financiers comprennent des avoirs FONER auprès de la CADECO.

2. La dépréciation des comptes financiers concerne les avoirs de FONER auprès des banques en liquidation (Banque Congolaise et BIAC). Ces banques sont en liquidation respectivement en 2010 et 2015.

3. Le FONER dispose des avoirs de CDF 8 227 200 855.22 à la BC et CDF 10 005 422 000 à la BIAC. Les risques de non recouvrement de ses avoirs étant très élevés, la provision de 100 % a été constituée.

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre RUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

FONER - Fonds National d'Entretien Routier

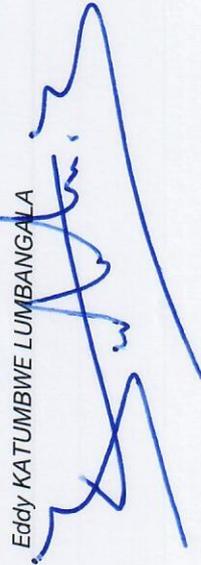
: ECARTS DE CONVERSION ET TRANSFERTS DE CHARGES

Désignation entité : FONER
Numéro d'identification :

Exercice clos le : 31/12/2022
Durée (en mois) : 12

LIBELLE	DEVISE	MONTANT EN DEVISE	COURS D'ACQUISITION	COURS	VARIATION EN VALEUR ABSOLUE
ECART DE CONVERSION ACTIF					
DIMINUTION DES CREANCES					
PERSONNEL	USD	114 556,13	459 570 978,92	2 016,91	- 228 521 093,63
PRETS	USD	288 638,93	685 062 334,14	2 016,91	- 102 902 369,89
FOURNISSEURS	USD	81 585,46	165 165 578,37	2 016,91	- 614 705,58
SOUS-TOTAL	USD	484 780,52	1 309 798 891,43		- 332 038 169,09
AUGMENTATION DES DETTES					
PERSONNEL	USD	49 048,00	14 182 087,00	2 016,91	84 743 520,68
FOURNISSEURS	USD	364 190,10	506 128 629,64	2 016,91	228 411 554,55
SOUS-TOTAL	USD	413 238,10	520 310 716,64		313 155 075,23
ECART DE CONVERSION PASSIF					
AUGMENTATION DES CREANCES					
PRETS AU PERSONNEL & MANDATAIRES	USD	1 270 368,13	1 971 823 801,70	2 016,91	590 399 715,82
PRETS A L'ETAT	USD	81 323 540,17	162 980 879 273,17	2 016,91	1 041 723 689,97
GARANTIES DIVERSES	USD	180 460,00	105 226 432,36	2 016,91	258 745 904,17
FOURNISSEURS	USD	285 105,57	395 442 609,95	2 016,91	179 590 862,68
SOUS-TOTAL	USD	83 059 473,87	165 453 372 117,18		2 070 460 172,65
DIMINUTION DES DETTES					
PRETS	USD	344,00	14 311 050,93	2 016,91	- 13 617 232,45
PERSONNEL	USD	5 750,00	11 617 702,60	2 016,91	- 20 445,85
FOURNISSEURS	USD	795 981,73	1 936 415 628,04	2 016,91	- 330 988 773,86
SOUS-TOTAL	USD	802 075,73	1 962 344 381,47		- 344 626 452,16

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA




Pierre BUNDOKI NDONGALA



NOTE 14 : PRIMES ET RESERVES

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
PRIMES			
Prime d'apport			
Primes d'émission			
Prime de fusion			
Prime de conversion			
Autres primes			
TOTAL PRIME			
RESERVES INDISPONIBLES			
Réserves légales			
Réserves statutaires			
Réserves de plus-values nettes à long terme			
Réserves d'attribution gratuite d'actions au personnel			
Autres réserves réglementées			
TOTAL RESERVES			
Réserves libres			
Report à nouveau	-103 821 250 732	-88 759 036 576	0,17

La variation du report à nouveau est justifié par le résultat de l'exercice 2021 (CDF 15 062 624 156.42) et la correction de l'écriture d'achat du coffre-fort de Kalémie (CDF 410 000)

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 15A: SUBVENTIONS ET PROVISIONS REGLEMENTEES

Désignation entité : FONER

Numéro d'identification :

Exercice clos le : 31/12/2022

Durée (en mois) : 12

Libellé	Note	Année N	Année N-1	Variation en valeur absolue	Variation en %	Régime fiscal	Echéances
SUBVENTIONS							
Etat							
Région							
Communes et collectivités publiques décentralisées							
Entités publiques ou mixtes							
Entités et organismes privés							
Organismes internationaux							
Autres		8 836 864 395	1 876 920 353	6 959 944 043	370,82		
TOTAL SUBVENTION		8 836 864 395	1 876 920 353	6 959 944 043	370,82		
PROVISIONS REGLEMENTEES							
Amortissements dérogatoires							
Plus-value de cession à réinvestir							
Provisions spéciales de réévaluation							
Provisions réglementées relatives aux immobilisations							
Provisions réglementées relatives aux stocks							
Provisions pour investissement							
Autres provisions et fonds réglementées							
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES							

Les subventions sont constituées du montant de 4 % des travaux exécutés pour financer les investissements de FONER. En 2022, le montant de la subvention constituée s'est élevé à CDF 7 159 522 770,82. Le FONER a amorti une partie de la subvention (CDF 199 578 728,32) par les amortissements acquis grâce à cette subvention. Le solde cumulé non encore investi au 31/12/2022 s'élève à CDF 8.836.864.395,36

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA



Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA
Directeur Général

NOTE 16A: DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES

Désignation entité : FONER

Numéro d'identification :

Exercice clos le : 31/12/2022

Durée (en mois) : 12

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES							
Emprunts obligataires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit							
Avances reçues de l'Etat							
Avances reçues et comptes courants bloqués							
Dépôts et cautionnements reçus							
Intérêts courus							
Avances assorties de conditions particulières							
Autres emprunts et dettes							
Dettes liées à des participations							
Comptes permanents bloqués des établissements et succursales							
*** TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES ***							
DETTES DE LOCATIONS ACQUISITION							
Crédit-bail immobilier							
Crédit-bail mobilier							
Location-vente							
Intérêts courus							
Autres dettes de locations							
*** TOTAL DETTES DE LOCATIONS ACQUISITION ***							
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							
Provisions pour litiges	9 068 629 073		9 068 629 073			9 068 629 073	
Provisions pour garantie donnés aux clients							
Provisions pour pertes sur marché à achèvement futur							

NOTE 16A: DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES

Désignation entité : FONER

Numéro d'identification :

Exercice clos le : 31/12/2022

Durée (en mois) : 12

Page 2/2

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Provisions pour impôts							
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 015 503 632	3 172 202 930	-156 699 298	-4,94	724 588 847		2 290 914 785
Actif du régime de retraite							
Provisions pour restructuration							
Provisions pour amendes et pénales	680 870 826	4 428 238 616	-3 747 367 790	-84,62	680 870 826		
Provisions pour propre assureur							
Provisions pour démantèlement et remise à l'état							
Provisions de droits à déduction							
Autres provisions	1 036 660 174	503 919 000	532 741 174	105,72	1 036 660 174		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 801 663 705	8 104 360 546	5 697 303 159	70,30	11 510 748 920		2 290 914 785

1. Les provisions pour litiges sont constituées pour des litiges avec :

- CDF 1.123.666.666 représentant le montant de l'excédent de gestion imposé par la DGRAD et inscrit dans la Loi des Finances.
- Cabinet MM & Associés : CDF 4 479 083 074,73 (Prestations pour les investigations sur la dissipation de 1 millions de m3 de produits pétroliers.
- les agents du FONER : CDF 445.327.155,14
- Des ex agents du FONER : CDF 3.020.552.178,43

2. Les provisions pour pensions sont constituées des indemnités pour départ en retraite des agents de FONER au 31/12/2022 diminuées des montants des indemnités payés effectivement pour les 3 agents partis en retraite en 2022.

3. Les provisions pour amendes & pénalités sont constituées de provisions pour non retenues et reversement des impôts sur les revenus locatifs, en sigle IRL.

4. Les autres provisions constituées de : provisions pour mutation suite à la mise en place du personnel FONER (CDF 450 871 171.03), factures Airtel 2018 (CDF 79 651 209.95), Primes de bilan (CDF 413 854 000) et une provision (CDF 92 283 792.99) pour le décompte final de l'agent décédé Chaumy LIGWAGWA

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



NOTE 16B : ENGAGEMENT DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

HYPOTHESES ACTUARIELLES		
Libellés	Exercice N	Année N-1
Taux d'augmentation des salaires		
Taux d'actualisation		
Taux d'inflation		
Probabilité d'être présent dans l'entité à la date de départ à la retraite (expérience passée)		
Probabilité d'être en vue à l'âge de départ à la retraite (table de moralité)		
Taux de rendement effectif des actifs du régime		

VARIATION DE LA VALEUR DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITE AU COURS DE L'EXERCICE		
Libellés	Exercice N	Année N-1
Coûts des services rendus au cours de l'exercice		
Coût financier		
Pertes actuarielles /(gain)		
Prestations payées		
Coût des services passés		
Obligation au titre des engagements de retraite à la clôture	724 558 847	636 658 114

ANALYSE SENSIBILITE DES HYPOTHESES ACTUARIELLES				
Libellés	Année N		Année N-1	
	Augmentation	Dimuntion	Augmentation	Dimitution
Taux d'actualisation (variation de%)				
Taux de progression des salaires (variation de....%)				
Taux de départ du personnel ((variation de....%)				

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 17: FOURNISSEURS D'EXPLOITATION

Désignation entité : FONER

Numéro d'identification :

Exercice clos le : 31/12/2022

Durée (en mois) : 12

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
FOURNISSEURS						
Fournisseurs dettes en compte (hors groupe)	4 890 479 921	2 856 749 926	71,19	3 618 528 794	16 458 020	1 255 493 108
Fournisseurs effets à payer (hors groupe)						
Fournisseurs dettes et effets à payer groupe						
Fournisseurs factures non parvenues (hors groupe)	65 805 104	29 179 784	125,52	65 805 104		
Fournisseurs factures non parvenues groupe						
TOTAL FOURNISSEURS	4 956 285 025	2 885 929 710	71,74	3 684 333 897	16 458 020	1 255 493 108
FOURNISSEURS DEBITEURS						
Fournisseurs, avances et acomptes (hors groupe)	4 033 828	3 999 949	0,85		4 033 828	
Fournisseurs, avances et acomptes groupe						
Autres fournisseurs débiteurs	469 721 225	418 605 824	12,21	49 990 146	0	419 731 079
*** TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS	473 755 054	422 605 773	12,10	49 990 146	4 033 828	419 731 079

1. Les fournisseurs dettes en compte (hors groupe) comprennent essentiellement les montants dus à la SNEL (CDF 535 372 307.07), au CMK (CDF 646 222 153.53), aux Ets MALE (CDF 90 737 307.07) aux bailleurs (CDF 733 601 855.20), au Bureau Technique de Contrôle (CDF 2 550 512 882.35) et autres.

Les dettes dues à la SNEL font l'objet de contestation de la part du FONER du fait de la facturation à moyenne tension au lieu de la basse tension tandis que celles du bailleur SPI (CDF 720 120 800.67) sont en litige.

2. Le compte fournisseurs, avances et acomptes de CDF 4 033 828.40 (USD 2 000) se rapporte une opération d'achat non conclue de groupe électrogène à Bukavu (DP Sud-Kivu) depuis 2020.

3. Les autres fournisseurs débiteurs (CDF 469 721 225.46) comprennent les avances versées auprès du Fournisseur CORNESTONE GROUP (CDF 419 731 079.23) pour la réhabilitation du bâtiment abritant le Siège du FONER et du Fournisseur SOFRECO (CDF 49 990 146.23) pour la formation à Paris de certains agents du FONER.

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



NOTE 18: DETTES FISCALES ET SOCIALES

Désignation entité : FONER

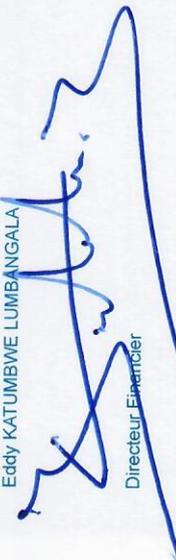
Numéro d'identification :

Exercice clos le : 31/12/2022

Durée (en mois) : 12

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
DETTES SOCIALES							
Personnel avancés et acomptes							
Personnels rémunérations dues	110 865 794	7 201 909	103 663 885	1 439,39	110 865 794		
Autres personnels							
Caisse de sécurité sociale	222 495 815	526 788 325	-304 292 510	-57,76	222 495 815		
Caisse de retraite							
Autres organismes sociaux	39 554 812	39 257 372	297 440	0,76	39 554 812		
TOTAL DETTES SOCIALES	372 916 421	573 247 606	-200 331 185	-34,95	372 916 421		
DETTES FISCALES							
Etat, impôts sur les bénéfices	906 019		906 019		906 019		
Etat, impôts et taxes	26 850 298	305 920 652	-279 070 355	-91,22	26 850 298		
Etat, TVA							
Etat, impôts retenus à la source	91 024 721	530 465 572	-439 440 851	-82,84	91 024 721		
Autres dettes Etat							
TOTAL DETTES FISCALES	118 781 038	836 386 224	-717 605 186	-85,80	118 781 038		
TOTAL GENERAL	491 697 459	1 409 633 830	-917 936 371	-65,12	491 697 459		

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA



Directeur Financier

Pierre BUNDOKI NDONGALA




NOTE 19: AUTRES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/2

Libellé	"Année N"	"Année N-1"	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
DETTES ASSOCIEES							
Organismes internationaux							
Apporteurs, opérations sur capital							
Associés, compte courant							
Associés dividendes à payer							
Groupe, comptes courants							
Autres dettes associées							
TOTAL DETTES ASSOCIEES							
CREDITEURS DIVERS							
Créditeurs divers	6 072 832	136 602 900	-130 530 068	-95,55	6 072 832		
Obligataires							
Rémunérations d'administrateurs							
Compte du factor							
Versement restant à effectuer sur titres de placement							
Compte transitoire ajustement spécial lié à la révision du SYSCOHADA							
Autres créditeurs divers	554 062 787 067	386 531 560 094	167 531 226 973	43,34	174 677 196 371	0	379 385 590 696
TOTAL CREDITEURS DIVERS	554 068 859 899	386 668 162 994	167 400 696 904	43,29	174 683 269 203	0	379 385 590 696
COMPTES DE LIAISON							
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales							
Compte de liaison charges et produits							
Comptes de liaison des sociétés en participation							
TOTAL COMPTE DE LIAISON							
TOTAL AUTRES DETTES	554 068 859 899	386 668 162 994	167 400 696 904	43,29	174 683 269 203	0	379 385 590 696
Provisions pour risques à court terme (voir Note 28)	645 193 244	1 196 327 654	-551 134 409	-46,07	1 216 192 889	-570 959 644	

NOTE 19: AUTRES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME

Désignation entité : FONER

Numéro d'identification :

Exercice clos le : 31/12/2022

Durée (en mois) : 12

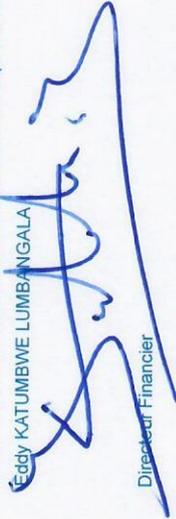
Libellé	"Année N"	"Année N-1"	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
---------	-----------	-------------	-----------------------------	----------------	------------------------	---	---------------------------

1. Les autres créiteurs divers comprennent essentiellement la quote part des redevances destinées aux travaux non encore affectée de CDF 523 199 868 209,40 et des montants dus aux agences routières de CDF 9 180 801 104,37 au 31/12/2022.

2. Ils comprennent également le montant de CDF 21 659 117 753,40 de redevances (à percevoir) non imputées dans les comptes de FONER par la CADECO (voir Note 8) et divers créiteurs (CDF 29 072 831,54)

3. La provision pour risques à court terme est couverte les risques liés à l' Ecart de conversion Actif (CDF 645 193 244,29)

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA



Directeur Financier

PerreBUNDOKI NDONGALA



Directeur Général



NOTE 20 : BANQUES, CREDIT D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
CREDIT D'ESCOMPTE			
Escomptes de crédit de campagne			
Escomptes de crédit ordinaires			
TOTAL CREDIT D'ESCOMPTE			
BANQUES ET CREDIT DE TRESORERIE			
Banque locales	6 546 965	3 543 193	84,78
Banque autres Etats régions			
Autres Banques	9 072 625	8 898 243	1,96
Banques intérêts courus			
Crédit de trésorerie			
TOTAL BANQUES ET CREDIT DE TRESORERIE	15 619 590	12 441 435	25,54
TOTAL GENERAL	15 619 590	12 441 435	25,54

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 21: CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

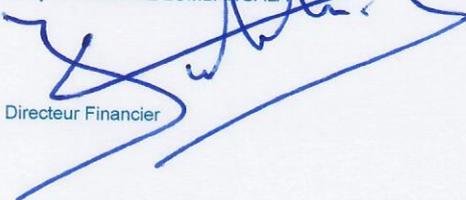
Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
VENTES DE MARCHANDISES			
Ventes dans la région			
Ventes hors région			
Ventes groupe			
Ventes sur internet			
*** TOTAL VENTES DE MARCHANDISES ***			
VENTES DE PRODUITS FABRIQUES			
Ventes dans la région			
Ventes hors région			
Ventes groupe			
Ventes sur internet			
*** TOTAL VENTES DE PRODUITS FABRIQUES ***			
VENTES DE TRAVAUX ET SERVICES VENDUS			
Ventes dans la région			
Ventes hors région			
Ventes groupe			
Ventes sur internet			
*** TOTAL VENTES DE TRAVAUX ET SERVICES VENDUS ***			
CHIFFRES D'AFFAIRES			
Produits accessoires			
*** TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES ***			
AUTRES PRODUITS			
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation	17 382 833 117	20 111 171 685	-13,57
Autres produits	173 371 321 206	204 480 758 769	-15,21

1. Les subventions d'exploitation sont constituées de la quote-part des frais de fonctionnement du FONER (5%) sur les redevances collectées.

2. Les autres produits comprennent essentiellement les charges neutralisées des travaux d'entretien des CD. 172 670 932 633,56 dont la contrepartie est enregistrée parmi les autres charges (voir Note 26)

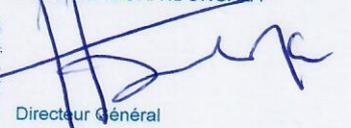
Eddy KATUMBWE LUMBANGALA



Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA



Directeur Général

NOTE 22: ACHATS

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
ACHAT DE MARCHANDISES			
Achats dans la région			
Achat hors région			
Achat groupe			
*** TOTAL ACHAT DE MARCHANDISES ***			
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES LIEES			
Achats dans la région			
Achat hors région			
Achat groupe			
*** TOTAL ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES LIEES ***			
AUTRES ACHATS			
Matières consommables			
Matières combustibles			
Produits d'entretien	6 656 810	4 929 960	35,03
Fournitures d'atelier, d'usine et de magasin	34 185 379	26 558 022	28,72
Eau	26 110 876	12 813 850	103,77
Electricité	51 331 590	48 389 380	6,08
Autres énergies	714 362 392	439 930 132	62,38
Fournitures d'entretien			
Fourniture de bureau	170 094 816	318 140 306	-46,53
Petit matériel et outillages	72 862 117	79 040 219	-7,82
Achats études, prestations de services, de travaux matériels et équipements			
Achats d'emballages			
Frais sur achats			
Remises rabais, remises et ristournes			
TOTAL AUTRES ACHATS	1 075 603 980	929 801 869	15,68

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 23: TRANSPORTS

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
TRANSPORTS			
Transports sur ventes			
Transport pour le compte de tiers	128 000	43 000	197,67
Transport du personnel			
Transport de plis	12 755 569	8 068 178	58,10
Autres transports	379 552 149	247 949 545	53,08
TOTAL TRANSPORT	392 435 718	256 060 723	53,26

Autres transports comprennent :

- Voyages & déplacements en RDC : CDF 181 534 099,28
- Voyages & déplacements à l'Etranger : CDF 88 707 163,50
- Transports divers : CDF 109 310 886,54 dont CDF 79 813 400,16 pour le transport des véhicules (6) vers les directions provinciales du FONER et divers CDF 14 997 046,96.

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 24: SERVICES EXTERIEURS

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
SERVICES EXTERIEURS			
Sous-traitance générale	170 147 531	283 513 264	-39,99
Locations et charges locatives	729 272 837	670 710 086	8,73
Redevances de location acquisition			
Entretien, réparations et maintenance	564 328 982	417 590 230	35,14
Primes d'assurance	37 805 683	7 117 453	431,17
Etudes, recherches et documentation			
Publicité, publications, relations publiques	184 559 126	123 802 945	49,07
Frais de télécommunication	343 931 690	225 835 873	52,29
Frais bancaires	1 895 629 158	1 030 917 783	83,88
Rémunérations d'intermédiaires et de conseils	2 905 353 967	1 923 072 674	51,08
Frais de formation du personnel	77 237 862	211 364 962	-63,46
Redevances pour brevets, licences, logiciels, concessions et droits similaires	3 434 587		
Cotisations	28 690 000	78 163 820	-63,30
Autres charges externes	23 313 998	19 755 031	18,02
Personnel détaché			
Frais de mission	1 878 846 848	2 369 806 805	-20,72
TOTAL SERVICES EXTERIEURS		7 361 650 926	20,12

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BJUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 25: IMPÔTS ET TAXES

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
IMPOT ET TAXES			
Impôts et taxes directs			
Impôts et taxes indirects			
Droits d'enregistrement	18 454 567	13 335 499	38,39
Pénalités et amendes fiscales	3 614 965 177	157 099 983	2 201,06
Autres impôts et taxes	4 034 957	11 377 681	-64,54
TOTAL IMPOTS ET TAXES	3 637 454 702	181 813 163	1 900,66

Les pénalités et amendes fiscales payées en 2022 sont consécutives aux différents avis de redressement sur divers impôts dressés par la DGI, la DGRK et le Ministère Provincial de Finances du Kasai Oriental

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 26: AUTRES CHARGES

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
AUTRES CHARGES			
Pertes sur créances clients			
Pertes sur autres débiteurs			
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
Valeur comptable des cessions courantes d'immobilisations			
Indemnités de fonction et autres rémunérations d'administrateurs	2 066 853 638	1 218 963 309	0,70
Dons et mécénat	172 670 932 635	204 165 533 025	-0,15
Autres charges diverses			
Charges pour provisions et provisions pour risque à court terme d'exploitation (voir note 28)	1 063 936 118	998 258 857	0,07
TOTAL AUTRES CHARGES	175 801 722 391	206 382 755 191	-0,15

1. Les indemnités de fonction et autres rémunérations des mandataires comprennent des émoluments de mandataires (CDF 519 639 858.83), émoluments de commissaires aux comptes (CDF 180 058 746), des avantages sociaux de mandataires (CDF 47 227 332) et des jetons de présence (CDF 1 319 927 701.56)

2. Les autres charges diverses comprennent les coûts des travaux d'entretien (CDF 172 670 932 635.56) neutralisés dans les comptes de produits afin de ne pas affectés le résultat du FONER (voir Note 21).

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 27A: CHARGES DE PERSONNEL

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
CHARGES DE PERSONNEL			
Rémunérations directes versées au personnel	16 558 813 097	9 755 514 662	0,70
Indemnités forfaitaires versées au personnel	2 209 872 595	2 104 486 782	0,05
Charges sociales	913 536 024	1 579 661 576	-0,42
Rémunérations et charges sociales de l'exploitant individuel			
Rémunération transférée de personnel extérieur	580 340 196	1 592 984 961	-0,64
Autres charges sociales	1 872 750 716	1 147 547 920	0,63
TOTAL CHARGE DE PERSONNEL	22 135 312 628	16 180 195 900	0,37

1. Les rémunérations nettes comprennent les rémunérations versées (CDF 3 947 202 376.08), primes & gratifications (CDF 2 082 423 949.97), primes non permanentes (CDF 8 163 831 198.08), pécules de congé (CDF 515 660 916.51), décomptes finaux (CDF 1 548 202 244.33), autres avantages (CDF 301 492 412.27)

2. Les indemnités forfaitaires versées : logement (CDF 1 397 789 627.50), Transport (CDF 724 264 552.17), diverses indemnités (CDF 87 818 414.95)

3. Charges sociales : CNSS Q/P PATRONALE (CDF 519 712 227.87), INPP (CDF 369 209 809.19) et ONEM (CDF 24 613 987.30)

4. Le Personnel extérieur est composé des agents d'appoint des directions provinciales ainsi que ceux de postes de péage encore opérationnels dans les provinces du Kasai et de Kwilu (CDF 580 340 195.82)

5. Autres charges sociales : Frais médicaux et pharmaceutiques (CDF 1 658 925 653.08) et frais funéraires (CDF 213 825 062.77)

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Financier

Directeur Général



NOTE 28 : PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/2

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A		B				C			D = A + B - C
	PROVISIONS A L'OUVERTURE DE		AUGMENTATIONS : DOTATIONS		DIMINUTIONS : REPRISES			PROVISIONS A LA CLOTURE DE		
	RUBRIQUES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	HORS ACTIVITES ORDINAIRES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	HORS ACTIVITES ORDINAIRES			
1. Provisions réglementées										
2. Provisions financières pour risques et charges	8 104 360 546		11 510 748 920				5 813 445 761			13 801 663 705
3. Dépréciation des immobilisations	909 686 526		744 305 961		909 686 526					744 305 961
TOTAL DEPRECIATIONS	9 014 047 072		12 255 054 881		909 686 526		5 813 445 761			14 545 969 666
4. Dépréciations des stocks	364 497 307				364 497 307					418 742 873
5. Dépréciations Actifs circulants HAO				151 268 565						151 268 565
6. Dépréciations fournisseurs										419 731 079
7. Dépréciations clients										
8. Dépréciations autres créances	1 572 989 676									1 572 989 676
9. Dépréciations titres de placement										
10. Dépréciations valeurs à encaisser										
11. Dépréciations disponibilité	19 888 171 736				90 058 609					18 232 522 933
12. Dépréciations et provisions pour risques à court terme exploitation	1 196 327 654				645 193 244			1 745 707 412		645 193 244
13. Dépréciations et provisions pour risques à court terme à caractère financier								1 196 327 654		
TOTAL CHARGES POUR DEPRECIATIONS ET PROV A CT	23 021 986 374	1 573 725 806	12 255 054 881	151 268 565	3 306 532 373					21 440 448 371
TOTAL DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	32 036 033 446	1 573 725 806	12 255 054 881	151 268 565	4 216 218 699		5 813 445 761			35 986 418 037

NOTE 28 : PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A			B			C			D = A + B - C
	PROVISIONS A L'OUVERTURE DE			AUGMENTATIONS : DOTATIONS			DIMINUTIONS : REPRISES			
	RUBRIQUES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	HORS ACTIVITES ORDINAIRES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	HORS ACTIVITES ORDINAIRES	
Eddy KATUMBWE LUMBANGALA										

[Signature]
 Directeur Financier

Pierre BUNDOKI NDONGALA
[Signature]
 Directeur Général



NOTE 29: CHARGES ET REVENUS FINANCIERS

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
FRAIS FINANCIERS			
Intérêts des emprunts			
Intérêts dans loyers de locations acquisition			
Escomptes accordés			
Autres intérêts	35 036 427	3 016 501	1 061,49
Escomptes des effets de commerce			
Pertes de change	452 230 048	924 775 291	-51,10
Pertes sur cessions de titres de placement			
Malis provenant d'attribution gratuite d'actions au personnel salarié et au personnel salarié et aux dirigeants			
Pertes sur risques financiers			
Charges pour dépréciation et provisions à court terme à caractère financier (voir note 28)	90 058 609	3 180 648 753	-97,17
TOTAL FRAIS FINANCIERS	577 325 084	4 108 440 544	-85,95
REVENUS FINANCIERS			
Intérêt de prêts et créances diverses	775 045 965	80 867 058	858,42
Revenus de participations			
Escomptes obtenus			
Revenus de placement			
Gains de change	179 674 993	1 586 569 657	-88,68
Gains sur cessions de titres de placement			
Gains sur risques financiers			
Reprises de charges pour dépréciation et provisions à court terme à caractère financiers (voir note 28)	1 745 707 412		
TOTAL REVENUS FINANCIERS	2 700 428 370	1 667 436 716	61,95

1. les intérêts de prêts et créances diverses sont constitués des intérêts créditeurs sur les comptes courants du FONER.

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 30: AUTRES CHARGES ET PRODUITS HAO

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Libellé	Année N	Année N-1	Variation en %
CHARGES HAO			
Charges HAO constatées (détails en commentaires)	165 266 175	34 145 726	384,00
Pertes sur créances HAO			
Dons et libéralités accordés			
Abandons de créances consentis			
Charges provisionnées HAO	570 999 644	562 566 104	1,50
Dotations hors activités ordinaires			
Participation des travailleurs			
Subventions d'équilibre			
TOTAL AUTRES CHARGES HAO	736 265 820	596 711 830	23,39
PRODUITS HAO			
Produits HAO constatés (détails en commentaires)			
Dons et libéralités obtenus			
Abandons de créances obtenus	325 377 349		
Transferts de charges HAO			
Reprises de charges pour dépréciations et provisions à court terme HAO			
Reprises hors activités ordinaires	562 566 104		
Subventions d'équilibre			
TOTAL AUTRES PRODUITS HAO	887 943 453		

1. Les charges HAO constatées comprennent la charges des garanties et cautions non récupérées (CDF 150 209 685.05) et du solde de prêt (CDF 15 056 490.26) du chauffeur VAMBA (décédé) non retiré dans son décompte final.

2. Les charges provisionnées HAO comprennent la provision de 100 % sur des avances versées aux fournisseurs SODEWAS (CDF 151 268 565) et CORNESTONE GROUP (CDF 419 731 079.23) dont le recouvrement est plus qu'improbable.

3. Abandons de créances obtenus est consécutif à l'annulation par SEP-CONGO de sa créances (CDF 248,67) envers le FONER.

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Financier



Directeur Général

NOTE 31 : REPARTITION DU RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/1

Nature des indications	Exercices concernés(1)				
	EXERCICE N	EXERCICE N-1	EXERCICE N-2	EXERCICE N-3	EXERCICE N-4
STRUCTURE DU CAPITAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE					
Capital social	314 572 500	314 572 500	314 572 500	314 572 500	314 572 500
Actions ordinaires					
Actions à dividendes prioritaires (ADP) sans droit de vote					
Actions nouvelles à émettre par conversion d'obligations					
Actions nouvelles à émettre par exercice de droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat des activités ordinaires (RAO) hors dotations et reprises (exploitation et financière)	-19 007 824 081	-9 141 351 146	-23 474 760 810	-8 403 283 214	-9 811 520 947
Participation des travailleurs aux bénéfices					
Impôts sur le résultat					
Résultat net	-24 937 217 531	-15 062 624 156	-25 679 387 970	-10 511 623 031	-11 382 512 260
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat distribué					
Dividende attribué à chaque action					
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE					
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice					
Effectif moyen de personnel extérieur					
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice	18 768 685 692	11 860 001 442	7 960 676 335	5 845 527 740	4 969 997 252
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociale)	2 786 286 740	2 727 209 496	2 359 241 241	2 002 581 975	1 236 065 336
Personnel extérieur facturé à l'entreprise	580 340 196	1 592 984 961	520 333 250		627 891 810

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général

NOTE 34 : FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 1/2

Libellé	ANNEE N	ANNEE N-1	% VARIATION
ANALYSE DE L'ACTIVITE			
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION			
Marge commerciale			
Valeur ajoutée	1 004 385 261	9 479 848 583	-89,41
Excédent brut d'exploitation (EBE)	-21 130 927 367	-6 700 347 318	215,37
Résultat d'exploitation	-14 956 943 570	-5 724 198 741	161,29
Résultat financier	-10 131 951 594	-8 741 713 586	15,90
Résultat des Activités Ordinaires	-25 088 895 164	-14 465 912 327	73,43
Résultat Hors Activités ordinaires	151 677 633	-596 711 830	-125,42
Résultat Net	-24 937 217 531	-15 062 624 156	65,56
Détermination de la capacité d'autofinancement EBE	-21 130 927 367	-6 700 347 318	215,37
(+) Valeur comptable des cessions courantes d'immobilisation (compte 654)			
(-) Produits des cessions courantes d'immobilisation (compte 754)			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT D'EXPLOITATION	-21 130 927 367	-6 700 347 318	215,37
(+) Revenus Financiers	2 520 753 378	80 867 058	3 017,16
(+) Gains de change	179 674 993	1 586 569 657	-88,68
(+) Transferts de charges financières			
(+) Produits HAO	160 111 173	-34 145 726	-568,91
(+) Transferts de charges HAO			
(-) Frais Financiers	-125 095 036	-3 183 665 254	-96,07
(-) charge pour dépréciation Risques et charges à CT	-1 063 936 118	-998 258 857	6,58
(-) Pertes de changes	-452 230 048	-924 775 291	-51,10
(-) Participation			
(-) Impôts sur le résultat			
(=) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBAL (CAFG)	-17 783 776 790	-8 177 238 015	117,48
ANALYSE DE LA RENTABILITE			
Rentabilité économique = Résultat d'exploitation (a) /Capitaux propres + dettes financières*	15	7	132,49
Rentabilité financière = Résultat net/Capitaux propres	22	16	41,12
ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE			
(+) Capitaux propres et ressources assimilées	-111 753 511 884	-95 259 672 110	17,31
(+) Dettes financières et autres ressources assimilées (b)	13 801 663 705	8 104 360 546	70,30
(=) Ressources stables	-97 951 848 179	-87 155 311 564	12,39
(-) Actif immobilisé	179 015 871 712	46 920 929 321	281,53
(=) FONDS DE ROULEMENT	-276 967 719 890	-134 076 240 884	106,57
Actif circulant d'exploitation (b)	112 544 490 873	126 250 116 453	-10,86
- Passif circulant d'exploitation (b)	562 577 122 252	393 454 254 780	42,98
= BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (2)	-450 032 631 379	-267 204 138 327	68,42
+ Actif circulant HAO (b)	114 560 727	263 596 652	-56,54
- Passif circulant HAO (b)	0	0	
= BESOIN DE FINANCEMENT HAO (3)	114 560 727	263 596 652	-56,54
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4) = (2) + (3)	-449 918 070 653	-266 940 541 674	68,55
TRESORERIE NETTE (5) = (1) - (4)	172 950 350 763	132 864 300 790	30,17
CONTRÔLE : TRESORERIE NETTE = (TRESORERIE - ACTIF) - (TRESORERIE - PASSIF)	172 950 350 763	132 864 300 790	30,17
ANALYSE DE LA VARIATION DE LA TRESORERIE			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	165 119 641 388	111 702 223 656	47,82
+ Flux de trésorerie des activités d'investissement	-131 993 945 458	-35 677 987 111	269,96
+ Flux de trésorerie des activités de financement	6 960 354 043	1 876 920 353	270,84

NOTE 34 : FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

Désignation entité : FONER

Exercice clos le : 31/12/2022

Numéro d'identification :

Durée (en mois) : 12

Page 2/2

Libellé	ANNEE N	ANNEE N-1	% VARIATION
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE	40 086 049 972	77 901 156 898	-48,54
ANALYSE DE LA VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Trésorerie passif (total)	15 619 590	12 441 435	25,54
Endettement financier brut (Dettes financières* + Trésorerie – passif)	13 817 283 295	8 116 801 982	70,23
-Trésorerie - actif	172 965 970 352	132 876 742 226	30,17
= ENDETTEMENT FINANCIER NET	-159 148 687 058	-124 759 940 244	27,56

Eddy KATUMBWE LUMBANGALA

Directeur Financier



Pierre BUNDOKI NDONGALA

Directeur Général